

Bulletin de l'Association des démographes du Québec



Faut-il tenter d'accroître la fécondité au Québec?

Jacques Henripin

Volume 3, numéro 1, hors-série, 1974

Année mondiale de la population

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/305772ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/305772ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1713 (imprimé)

1925-3478 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Henripin, J. (1974). Faut-il tenter d'accroître la fécondité au Québec? *Bulletin de l'Association des démographes du Québec*, 3(1), 92–93.
<https://doi.org/10.7202/305772ar>

FAUT-IL TENTER D'ACCROÎTRE LA FÉCONDITÉ AU QUÉBEC ?

Les réflexions qui suivent doivent être placées dans le contexte de l'évolution récente de la fécondité au Québec. Chacun sait qu'il s'agit d'une chute brutale qui, en une douzaine d'années, a réduit les taux du moment d'au moins la moitié. Quant au comportement réel des couples, on sait également que leur descendance finale est en train de se réduire d'une façon substantielle, mais beaucoup moins rapidement que ne le laissent entendre les taux du moment. (1)

Tout compte fait, il semble bien que les couples formés récemment auront assez d'enfants pour assurer le renouvellement de leurs générations, mais pas beaucoup plus. Cependant, la tendance qu'ont les quinze ou vingt dernières générations est plus inquiétante: si elle se poursuit, les promotions de mariages qui se constituent depuis quelques années n'atteindront pas la moyenne des 2.2 enfants nécessaires pour assurer leur remplacement.

Sans être un populationniste forcené, on peut légitimement se proposer d'éviter que la fécondité ne tombe au-dessous de ce niveau. Et des mesures dites natalistes pourraient en être nécessaires, d'ici quelques années, même pour assurer un objectif aussi modeste.

D'autre part, divers commentateurs ont souvent proposé un redressement de la natalité comme moyen de maintenir la fraction des francophones au Québec ou au Canada. Il vaut la peine de s'attarder un peu sur cette stratégie. A priori, on ne voit pas très bien comment un redressement de la natalité pourrait favoriser les francophones: si un redressement se produisait, il n'y a guère de raison de penser qu'il affecterait de façon particulière les couples francophones. Pendant près d'un siècle, les francophones ont pu compenser par leur surfécondité aussi

* Ce texte s'appuie sur l'analyse d'une enquête réalisée en 1971, grâce à une subvention accordée par le Ministère (fédéral) de la santé et du bien-être social, par l'intermédiaire du Ministère des affaires sociales de la province de Québec.

(1) On pourra consulter là-dessus la brève analyse qui est parue dans le Bulletin de l'A.D.Q., vol. 2, numéro spécial 1, novembre 1973, pages 118-120. Pour plus de détails, voir J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, La fin de la revanche des berceaux: qu'en pensent les Québécoises?, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1974.

bien l'arrivée d'immigrants "anglophiles" que la perte de leurs propres membres, qui allaient s'angliciser hors du Québec. Mais cette surfécondité était le résultat de facteurs maintenant disparus et cette performance remarquable et coûteuse est chose du passé.

Il est quand même intéressant d'essayer d'évaluer - très grossièrement - l'ampleur de surplus de fécondité francophone nécessaire pour compenser l'influence des mouvements migratoires. Ces derniers sont complexes, difficiles à mesurer et il est pratiquement impossible de les prévoir. On peut cependant donner des ordres de grandeur vraisemblables, en s'appuyant sur l'estimation des mouvements récents. Supposons que ces mouvements migratoires, compte tenu de la langue des intéressés, persistent au cours des années qui viennent; supposons en outre qu'on se propose de compenser leur influence sur la fraction des francophones, par une surfécondité des couples francophones. Quel serait alors l'excédent de fécondité nécessaire? Le résultat du calcul est quelque peu surprenant: de 30 à 40 pour cent! Par exemple, si les nom francophones avaient en moyenne 2.5 enfants par famille, il faudrait que les couples francophones aient des familles de 3.3 à 3.5 enfants. (1)

Une telle surfécondité paraît hors de la portée des politiques natalistes. Dans l'enquête sur les couples du Québec, réalisée en 1971, on a demandé aux femmes interrogées si elles auraient un enfant de plus, dans l'éventualité de six mesures fort généreuses que l'Etat pourrait mettre sur pied en vue d'alléger la charge des parents. Treize pour cent seulement des femmes ont dit qu'elles réagiraient positivement et au total, si l'on en croit leur pronostic, ces six mesures auraient pour effet d'augmenter la fécondité de sept ou huit pour cent. (2) C'est fort peu.

Peut-être faut-il envisager d'autres types de mesures, qui seraient plus efficaces. Mais pour l'instant, le troisième enfant et les suivants font face à une concurrence très forte de la part d'aspirations qui risquent de plus en plus de l'emporter sur eux. Y-a-t-il d'autres moyens plus subtils d'atténuer cette concurrence ou de renforcer la position des enfants? Ils restent à trouver.

Revenons, en terminant, sur le problème de l'équilibre linguistique. Si l'on veut maintenir la fraction des francophones au Québec (ou au Canada) c'est sur les mouvement migratoires qu'il faut fixer son attention. C'est-à-dire qu'on a intérêt à ce que le moins de Québécois possible quittent leur province et à franciser, non seulement à l'école mais au travail et dans tous les secteurs de la vie sociale, ceux que n'ont pas encore séduits les attraits de la vie en français.

Jacques Henripin
Département de démographie
Université de Montréal

-
- (1) On trouvera plus de détails sur ces calculs dans J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, op.cit., chapitre 8
(2) Ibid., chapitre 6.